

Conseil Municipal du 8 octobre 2009

18 h 30

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaient présents : Mmes Drouineau, Sepré, Ms Gros Lecomte, Guengard, Aim, Buon, Clément, Faucher, Ledru,

Absents excusés : M. Esnault procuration M. Buon, M. Merouze procuration M. Gros, Mmes Nivelais, Evrard.

Le procès verbal de la séance précédente est approuvé.

1. Présentation du diagnostic accessibilité par le bureau d'étude A2C
Voir le compte rendu ci-joint.

2. Vœux pour le congrès des Maires
M. Gros présente au conseil une proposition de vœux à présenter au congrès des Maires de la Sarthe. Le Conseil demande que certains soient regroupés pour en constituer un sur la défense du service public.

3. Réforme des impôts locaux
M. Gros présente au conseil une ébauche du projet de réforme des impôts locaux avec la suppression de la taxe professionnelle au profit des communes. Le conseil manifeste son inquiétude pour l'avenir du budget communal et souhaite qu'un vœu soit rédigé en ce sens pour le congrès des Maires.

4. Participation Veolia
Considérant les dégradations engendrées par les camions se rendant au CET de Nuillé le Jalais pour le compte de l'entreprise Veolia propreté, empruntant le VC 403,
Après en avoir délibéré, le conseil décide de demander à Véolia, une participation de 8000€ correspondant aux travaux de remise en état de la route réalisés par les agents communaux pour les années 2002 à 2009.

La séance est levée à 21 h 20
Prochain conseil vendredi 16 octobre 2009